

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 49 (2002)

Heft: 6

Artikel: Survol de la protection de la population américaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-369537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DÉLÉGATION SUISSE EN VOYAGE D'ÉTUDE AUX USA

Survole de la protection de la population américaine

Sans une coopération aussi étroite que bien rodée entre les organisations concernées à tous les niveaux hiérarchiques, il serait impossible de gérer des événements aussi complexes que les attentats terroristes du 11 septembre 2001. C'est l'une des principales leçons qu'ont tirées les membres de la délégation civile du DDPS en visite aux Etats-Unis. A l'occasion d'un voyage d'étude à New York et à Washington, ils ont pu rencontrer des responsables de haut rang et des experts américains.

La délégation suisse dirigée par Philippe Welti, chef de la Direction de la politique de sécurité (DPS) du DDPS, réunissait des représentants de la politique de sécurité et de la protection de la population à l'échelon fédéral et cantonal (police, sapeurs-pompiers, protection civile, Laboratoire de Spiez, Centrale nationale d'alarme).

Les actes de terrorisme du 11 septembre 2001 ont constitué leur plat de résistance. La délégation s'est aussi intéressée aux relations entre les gouvernements et les services suisses et américains en matière de politique de sécurité et de protection de la population. Relations à renforcer, à réactiver ou à mettre en place, c'est selon. Il s'agit également de déterminer les champs et les contenus des futures coopérations américano-suisse.

Un programme complet

Washington et New York étaient les principales étapes de ce voyage d'étude. Deux villes touchées directement par les attentats terroristes. Ce choix a également permis de s'entretenir sur place avec des responsables de la sécurité civile à différents échelons politiques.

Dans la capitale fédérale, la délégation a été invitée au Pentagone, où elle a rencontré des dirigeants du nouvel Office of Homeland Security, créé sur l'ordre du président George W. Bush, et de la Garde nationale. Figuraient également au programme la présentation du rôle et des tâches de la Federal Emergency Management Agency (FEMA) et une visite du Federal Bureau of Investigation (FBI).

A New York, la délégation a rencontré des responsables d'organisations directement impliquées dans les opérations du 11 septembre: le New York City Fire Department (FDNY) et le New York City Police Department (NYPD). Ses membres ont également pu parler avec

des représentants des Emergency Management Offices de l'Etat et de la ville de New York, qui remplissent plus ou moins les fonctions de nos organes de coordination et de conduite, mais en ayant plus largement recours à des professionnels.

Une appréciation différente des risques

On ne vit pas de la même manière le risque d'attentats terroristes en Suisse et aux Etats-Unis. Tant à Washington qu'à New York, les responsables et la population se sentent véritablement menacés. Comme le résume Edward Gabriel, du New York City Office of Emergency Management: «New York est une cible idéale!»

Ce sentiment est palpable dans les deux villes. Il est notamment illustré par les contrôles rigoureux qui filtrent l'accès aux bâtiments officiels. Nos interlocuteurs n'ont pas manqué de souligner que, malgré toutes les mesures prises, la sécurité absolue n'existait pas. «Une réalité qu'il faut répéter inlassablement aux responsables politiques et à la population», insiste le chef des sapeurs-pompiers de New York.

«L'éventail des dangers n'est plus le même», estime Randall J. Larsen, directeur de l'Institute for Homeland Security (ANSER), un organisme indépendant chargé d'analyser la situation en matière de sécurité. Les progrès technologiques et la miniaturisation, notamment dans le domaine ABC, ont créé de nouveaux dangers, difficiles à cerner. En outre, il est souvent plus efficace de s'en prendre à l'économie, y compris à l'agriculture, que directement aux individus.

Le directeur de l'ANSER ne croit guère à la prévention. Les mesures à prendre touchent toujours des domaines sensibles comme les libertés individuelles ou économiques.

Améliorer la coordination et la coopération

Les responsables américains à tous les niveaux pointent du doigt les lacunes en matière de coordination, de coopération et d'échange d'informations qui ont été mises au jour par les attentats du 11 septembre 2001. Un constat qui s'applique aussi bien aux formations d'intervention qu'à l'administration, et ce à tous les échelons. Ce sont les principaux enseignements à tirer de ces événements tragiques.

Pour corriger ces défauts évidents, le président Bush a, peu après les attentats, ordonné la création de l'Office of Homeland Security.

Cette nouvelle institution a pour but premier de coordonner toutes les mesures antiterroristes au plan national: détection des menaces, prévention, mesures de précaution, interventions et remise en état. Et ce dans une perspective de protection de la population mais aussi des infrastructures critiques et de l'économie.

Le président américain a récemment fait un autre pas dans cette direction en annonçant la prochaine mise en place d'un ministère de la sécurité intérieure.

La Garde nationale, une armée de citoyens

La Garde nationale est également un acteur important de la sécurité intérieure. Contrairement à l'armée active, organisée, équipée et formée pour agir à l'étranger, la Garde nationale intervient avant tout à l'intérieur du pays.

Ses missions correspondent dans une large mesure à celles de l'armée suisse: défense du territoire national et soutien subsidiaire aux autorités civiles. Les tâches vont des engagements généraux (y compris dans la lutte contre le trafic de drogue) à l'aide en cas de catastrophe en passant par le service d'ordre. A noter que l'armée ne peut être engagée dans cette dernière activité.

La Garde nationale met ses moyens en premier lieu à la disposition des gouverneurs d'Etats. Outre un petit noyau de professionnels, ses effectifs se composent d'anciens militaires qui participent volontairement à l'instruction et aux interventions.

Aide en cas de catastrophe: sur une base fédérale

Le système américain de protection de la population (Civil Emergency Planning and Management) est organisé sur une base fédérale (bottom up), comme son homologue suisse. La responsabilité opérationnelle des différents moyens d'intervention (police, sapeurs-pompiers, services de sauvetage, Garde nationale, etc.) et la maîtrise des catastrophes et des situations d'urgence incombent aux Etats ou aux instances régionales, voire locales.

La Federal Emergency Management Agency (FEMA) peut, sur la base d'un «Federal Response Plan», offrir une aide subsidiaire aux Etats qui en font la demande. Contrairement au système suisse, c'est le président qui décrète le cas de catastrophe et donne le feu vert à l'engagement des moyens fédéraux.



PHOTO: WÄD

Une rencontre marquante: Nicholas Scappetta (2^e à partir de la gauche) et son état-major.

Pour apporter son soutien, la FEMA peut mettre du matériel à disposition, coordonner les moyens de différents départements ou encore engager des formations de la Garde nationale. Elle dispose pour cela d'équipes spécialisées dont les membres sont recrutés parmi les organisations locales. La FEMA leur fournit l'équipement, édicte des normes et les met à disposition des autorités compétentes dans tout le pays, si nécessaire.

La FEMA agit également sur le plan stratégique et assure une gestion globale des risques en coordonnant les planifications et les préparatifs de l'aide en cas de catastrophe et des secours urgents.

Coopérer plus étroitement au quotidien

Parmi les moments forts du séjour aux Etats-Unis, citons la rencontre avec différents responsables de l'intervention au World Trade Center de New York.

Le chef des sapeurs-pompiers de New York, le commissaire Nicholas Scappetta, a retracé l'engagement avec ses trois adjoints. Un engagement dans lequel, on s'en souvient, pas moins de 343 pompiers ont perdu la vie. Bien qu'ils soient encore marqués par cette tragédie, les responsables ont déjà tiré les premières conclusions de leurs réflexions sur l'événement et l'intervention.

Nicholas Scappetta a souligné entre autres la nécessité d'une coopération étroite au quotidien entre l'administration municipale et les différents moyens d'intervention. De nouveaux équipements de radio devraient assurer à l'avenir une communication sans problèmes. Le chef des sapeurs-pompiers new-yorkais plaide également pour une formation intensive de tous les services d'inter-

vention aux «Incident Command Systems», afin que tous parlent le même langage.

Edward F. Jacoby, directeur du New York State Emergency Management Office (SEMO), a lui aussi attiré l'attention des visiteurs sur les difficultés de la conduite. Seule la mise en place d'un organe de conduite réunissant les responsables politiques (gouverneur et maire) et les chefs des services administratifs et d'intervention concernés permettra de garantir la coordination.

Comme l'a remarqué le chef adjoint du New York City Office of Emergency Management, la perte du poste de commandement (et de ses équipements télématiques) qui se trouvait dans l'une des tours du World Trade Center complique encore les choses. Il est prévu d'en installer un nouveau, souterrain cette fois.

*Christoph Flury et Karl Widmer,
membres de la délégation suisse*

CANTONS

Fribourg: nouveau chef PCi du canton

Jean-Denis Chavillaz, syndic de Haute-rive, prendra dès le 1^{er} janvier 2003 la succession d'Armand Rosset à la tête de l'Office cantonal de la protection civile. Le titulaire actuel prendra en effet sa retraite à cette date.

Agé de 46 ans, Jean-Denis Chavillaz est depuis 1982 chef du Secteur de la taxe militaire et responsable administratif de l'Organisation cantonale en cas de catastrophe (OCC) au sein du Département des affaires militaires depuis 1999.

Son entrée en fonction coïncidera avec le transfert de la Protection civile de l'actuelle Direction des travaux publics à la

future Direction de la sécurité et de la justice. La PCi sera intégrée au Service des affaires militaires et de la protection de la population, dont elle formera une section.

Né en 1956, originaire d'Ecuvillens, Jean-Denis Chavillaz a accompli sa scolarité à Thoun et à Fribourg. Titulaire d'un diplôme de commerce, il a commencé sa carrière cantonale en 1977 au Service de l'état civil.

Commandant de la place de mobilisation de Bulle avec le grade de colonel, Jean-Denis Chavillaz est marié et père de deux enfants. Au plan politique, il est syndic de la commune de Haute-rive.

«La Liberté», 26.9.2002